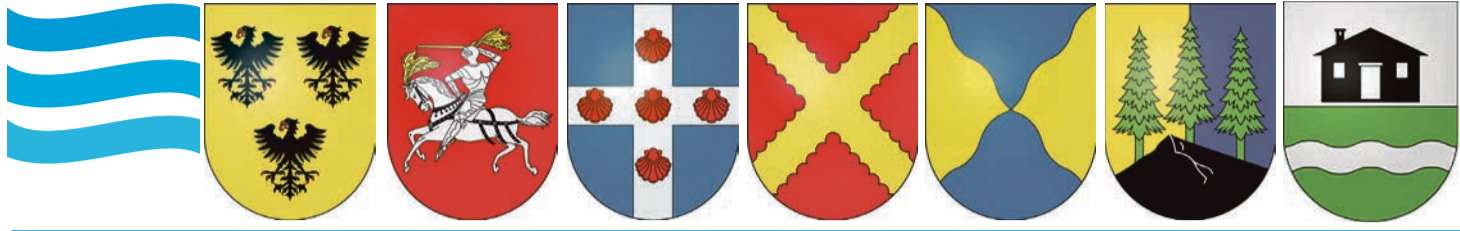


VERSOIX REGION



BELLEVUE COLLEX-BOSSY CELIGNY GENTHOD PREGNY-CHAMBESY MIES CHAVANNES des BOIS



Octobre 2016
Abonnement de soutien
30 Frs CCP 12-16757-3
Pour les sociétés, clubs et associations : 100 francs



Page 3
30 ans du Rado

Pages 5
Versoix accueille

Fatigué de perdre votre temps dans les bouchons aux heures de pointe ? Marre de dépendre des horaires des TPG ? « Versoixroule » vous propose la solution idéale ! (Pages 1 et 3)

L'AGENDA

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Exposition de Kira et Charles Weber
Galerie du Boléro, entrée libre
Exposition des sculptures d'Ute Bauer
Société Suisse des Beaux-Arts
Hall du Boléro

SAMEDI 1 OCTOBRE

A 20H
Concert Amaryllis
Temple de Versoix
A 21H
Sophie De Quay
Caves de Bon-Séjour

JEUDI 6 OCTOBRE

A 20H00
Conférence-débat avenir aéroport
Centre communal de Genthod

VENDREDI 7 AU
DIMANCHE 9 OCTOBRE
expo artisanat au Charron
(Arthéliens)

VENDREDI 7 OCTOBRE
A 20H30

Guibord s'en va-t-en guerre
CinéVersoix
A 21H
The Mysterious
Caves de Bon-Séjour

SAMEDI 8 OCTOBRE
DE 9H30 A 11H00
Café-Contact
Paroisse catholique Versoix
Fr. 7.- par personne
A 21H
Swing Crooners
Caves de Bon-Séjour

DIMANCHE 9 OCTOBRE
A 17H30

Concert Classique
Caves de Bon-Séjour
A 18H
Concert OCV : Le Villi, opéra en 2
actes de Giacomo Puccini
Salle communale
Ouverture des portes à 17h30
Entrée libre, chapeau à la sortie

MARDI 11 OCTOBRE
A 16H

Inauguration de la Borne-Relais
de la Cité des métiers
Hall du Boléro

JEUDI 13 OCTOBRE
A 18H

Soirée spéciale pour les jeunes
majeurs : We are 18
Caves de Bon-Séjour

VENDREDI 14 OCTOBRE

A 16H30
Robinson Crusoe
CinéPrim's
A 20H30
Divines
CinéVersoix
A 21H
Nyna Loren + Lia
Caves de Bon-Séjour

SAMEDI 15 OCTOBRE

A 17H30
Nice Time
CinéVersoix
A 20H30
Florence Foster Jenkins
CinéVersoix
A 21H
Théâtre: Echo
Caves de Bon-Séjour

DIMANCHE 16 OCTOBRE
A 10H

Course de l'Escalade:
1er entraînement en commun
Centre sportif de la Bécassière
A 18H30
Dans les forêts de Sibérie
CinéVersoix

LUNDI 17 OCTOBRE
A 20H

Conseil municipal
Maison du Charron

VENDREDI 21 OCTOBRE
A 20H30

Toni Erdmann
CinéVersoix
A 21H
Flying Peppers & The Green
Caves de Bon-Séjour

SAMEDI 22 OCTOBRE
A 21H

After Zooloo Festival
Caves de Bon-Séjour

VENDREDI 28 OCTOBRE
A 21H

Yeast
Caves de Bon-Séjour

SAMEDI 29 OCTOBRE
A 9H

Brocante
Place du Bourg
A 21H
Elsandy
Caves de Bon-Séjour



EDITO :

Des sanctions de la justice s'abattent sur la mairie de Versoix. Ainsi, dans deux arrêts récents, la Chambre administrative de la Cour de justice condamne la commune à verser des indemnités conséquentes à deux anciens employés, dont les licenciements sont jugés « contraires au droit », et même arbitraire pour l'un d'eux. (Le Courrier du 12 septembre)

Si la commune ne fait pas recours, c'est pour « ménager les deniers du contribuable » et « pour permettre aux gens concernés de passer à autre chose ». (M. Malek Asghar, le 19 septembre lors du dernier CM).

Les liens vers ces arrêts sont disponibles sur la version internet de notre journal.

La justice condamne donc la commune de Versoix à verser une somme non négligeable (180.000 francs sans compter les frais de justice et d'avocats) à l'un de ses employés. Nous n'entrerons pas dans la polémique consistant à savoir qui a tort ou qui a raison mais contentons-nous de se poser la question suivante :

Qui va passer à la caisse ?

Comme ce problème n'est évoqué par aucun membre du conseil municipal, tachons d'y répondre nous-mêmes.

Après mûres réflexions, et à moins qu'un mécène genre « Qatariste Versoisien » vole à notre secours, ce sera, soyons réalistes: nous, les Versoisien(ne)s et Versoisien(ne)s car cette somme devra bien être digérée par le prochain budget ! Or celui-ci est déjà tendu ... comme de bien entendu, depuis pratiquement ... longtemps.

Alors de quel côté va-t-on serrer la ceinture demain afin de trouver cet argent ?

Les autorités communales ont baissé le centime additionnel l'année passée, merci pour les bénéficiaires. Vont-elles devoir revenir en arrière et retrouver l'ancien tarif ? Politiquement difficile ... pour la droite !

Différer le projet de la réalisation d'une salle de sports ? Difficile ... pour le centre !

Repousser de quelques années le recyclage des déchets ménagers? Difficile ... pour les Verts.

Ne plus porter le projet d'un centre pour la jeunesse ? Difficile ... pour la gauche !

Choisiront-elles de limer sur les dépenses collectives ? La culture ? Le sport ? Le domaine social ? Remettre à

plus tard la rénovation de la Préfecture ? Difficile ... pour tous !

Alors voici quelques idées, neutres, qui pourraient apporter quelques deniers supplémentaires afin d'effacer cette douloureuse facture sans affecter les acquis actuels:

Mettre fin aux diverses inaugurations de Versoix-Centre qui en compte déjà au moins trois ... alors que les travaux ne sont pas finis.

Supprimer les prochaines aubades au Maire!
Mettre des horodateurs, c'est très tendance, sur le parking de la mairie.

Je sais, tout ceci ne serait pas suffisant, alors puisque c'est nous qui sommes « chocolat », pourquoi ne pas supprimer l'année prochaine la fête du même nom?

Difficile ? Oui, je sais et alors ? Alors ... je souhaite bien du plaisir à tous les responsables communaux qui ont la charge d'équilibrer les comptes versoisien(ne)s en espérant que la charrette des mesures d'amaigrissement ne soit pas trop pénalisante pour nous tous.

Michel Jaeggli

PUBLICITE

PUBLICITE

ERIC PORTIER SA

FERBLANTERIE MODERNE ET TRADITIONNELLE
FACADE ET TOITURE METALLIQUE, ENTRETIEN DE TOITURE
COUVERTURE EN TUILE ET ARDOISE
POSE ET ENTRETIEN DE VELUX

1290 Versoix / 022 788 09 90 / www.eric-portier.ch

AGROTHERM

SANITAIRE
CHAUFFAGE
SALLE DE BAIN
CUISINE
RENOVATION

Nous recherchons terrains et /ou villas à vendre

info@agrotherm.ch T 022 950 02 02 www.agrotherm.ch
Show-room : 46 Route de Suisse 1290 Versoix

PERMANENCE JURIDIQUE DE VERSOIX

Picot & Associés organise, tous les mardis et jeudis soirs (entre 17h et 20h), une permanence destinée au plus grand nombre (CHF 40.- pour un entretien approfondi d'environ 30 minutes avec l'un des associés de l'Etude).

PICOT & ASSOCIES
Avocats au Barreau de Genève
100, route de Suisse - 1290 Versoix
Tél: +41 22 318 56 56 - Fax: +41 22 318 56 50
www.psea.ch